

La délégation PACA vous convie

le 30 mars 2014 à la

4^{me} RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

au club de dressage d'Avignon

(plan d'accès page 3 - Repas du samedi soir en page 4 - Hébergements en page 5)

Juges :

Mme Curcic Vesna pour les mâles

M. Pras René pour les femelles

M. Noé Jean-Pierre pour les classes baby, puppy, sénior et vétérán



Renseignements complémentaires : M. Casajust 04 90 93 95 48 / 06 61 57 50 91

<http://afboxer.paca.free.fr/accueil.htm>

ASSOCIATION FRANÇAISE DU BOXER

Association loi 1901 – Siège social : 2, rue Henri Ferchal 78280 Guyancourt

Club chargé de la gestion de la race boxer en France (En stage d'affiliation à la Société Centrale Canine)

Président : Bernard Kafka – 3, avenue du Grand Cerf – 60290 Neuilly / Clermont

Site web : afboxer.free.fr – Email : afboxer@free.fr ☎00 33 (0)3 44 50 07 29

Publication bimestrielle : Le Bulletin Boxer

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

L'exposition se tiendra en Avignon le 30 mars 2014

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS le 22 mars 2014

RÉCEPTION DES CHIENS

- Entrée des concurrents à partir de 8 h 00
- Début des jugements à **9 h 00 précises**

PRESENTATION

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout «double Handling», c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation.

Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge. Une certaine tolérance peut être cependant acceptée par le juge, seul maître dans son ring.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Classe BABY - Pour les chiens âgés de 3 à 6 mois

Classe PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois

Classe JUNIOR - Pour les chiens âgés de 9 à 12 mois.

Classe JEUNE - Pour les chiens âgés de 12 à 18 mois,

Classe OUVERTE - Pour les chiens âgés de 15 mois et plus.

Classe TRAVAIL - Pour les chiens âgés de 15 mois et plus et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe Travail (joindre une copie à la feuille d'inscription) délivrée par la SCC.

Classe CHAMPION (concurrent) - Pour les chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition (joindre une copie de l'homologation).

Classe SENIOR - Pour les chiens âgés de 5 à 8 ans.

Classe VÉTÉRAN - Pour les chiens âgés de 8 ans et plus.

CHAMPION non concurrent pour les chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I., les Champions internationaux de la F.C.I. et les Champions du Club (dans cette classe les chiens ne sont pas classés, ils sont seulement présentés sur le ring d'honneur et ne peuvent pas participer au Best in Show).

Lot de Reproducteur - Composé du reproducteur présent et d'au moins 5 produits tous présents en classe individuelle, quelle qu'elle soit. Produits issus de 3 portées minimum avec au moins 2 femelles, pour les mâles. Produits de 2 portées minimum pour les femelles.

Lot d'élevage - Composé de 3 sujets, au moins, de même couleur déjà engagés en classe individuelle quelle qu'elle soit et issus du même élevage. Les engagements pour ces 2 dernières classes peuvent être pris sur place avant le début du ring d'honneur.

DROITS D'ENGAGEMENT

Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut être présenté. Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception.

REFUS OU EXCLUSIONS

1) **des engagements** - l'organisation se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2) **des chiens** - à leur entrée les chiens seront examinés par le service vétérinaire et pourront être refusés : - les chiens paraissant malades, enrhumés- les chiens atteints de maladie de peau - les chiens aveugles ou estropiés - les chiens dangereux - les chiens monorchides, cryptorchides ou atrophés (ceux-ci ne pouvant être jugés). La décision du service vétérinaire est sans appel. Dans ces différents cas, les engagements ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

En aucun cas, un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

En aucun cas, un chien absent au moment des jugements ne sera examiné par la suite pour être classé ; mais le juge a la faculté de l'examiner et de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges. Dans un premier temps, tous les chiens seront jugés et qualifiés ; les 4 meilleurs (sans précision du classement) seront retenus pour le ring d'honneur de l'après-midi.

Les qualificatifs attribués seront :

Pour les classes « Baby et Puppy » :

Très Prometteur, Prometteur ou Assez Prometteur.

Pour toutes les autres classes :

Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon ou Insuffisant.

RING D'HONNEUR

A partir de 15 h 00 (ou au plus tard au terme de tous les jugements).

Dans le ring d'honneur, les membres du jury examineront les lots d'élevage et les lots de reproducteurs.

Puis les 4 sujets retenus seront appelés pour connaître leur classement et recevoir leurs récompenses.

Il sera alors procédé à l'attribution, éventuelle, des médailles, des CAJ et R-CAJ, des CACC et R-CACC, et à la désignation des meilleurs sujets.

ATTRIBUTION DES CAJ et R-CAJ

Si le nombre de **15 Boxers présentés** est atteint pour les classes « Junior + Jeune », sont rappelés sur le ring d'honneur les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Junior et les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Jeune.

Le CAJ peut être attribué au meilleur mâle (couleurs confondues) et à la meilleure femelle (couleurs confondues), la R-CAJ au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle (couleurs confondues).

Les 2 CAJ reçoivent également une médaille de Bronze.

NB: Si l'un des Boxers ci-dessus est déjà champion jeune du club il ne participera pas à l'attribution des CAJ et R-CAJ et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer. Cependant c'est le Boxer classé 1^{er} qui concourra pour le Meilleur Jeune.

ATTRIBUTION DES MEDAILLES d'OR et d'ARGENT

Sont rappelés sur le ring d'honneur les 1^{ers} et 2^{èmes} des classes Ouverte et Travail.

Sont alors attribuées :

Une médaille d'Or au meilleur mâle et à la meilleure femelle de chaque couleur. Une médaille d'Argent au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle de chaque couleur.

ATTRIBUTION DES CACC et R-CACC

Si le nombre de 60 Boxers présentés est atteint (hors Babies et Puppies), sont rappelés sur le ring d'honneur : les médaillés d'Or et d'Argent ainsi que les 1^{er} et 2^{ème} des classes champion concurrent.

Le CACC peut être attribué au meilleur mâle (couleurs confondues) et à la meilleure femelle (couleurs confondues), la R-CACC au 2^{ème} meilleur mâle et à la 2^{ème} meilleure femelle (couleurs confondues).

*NB - Si l'un des Boxers ci-dessus est déjà champion du club, il ne participera pas à l'attribution des CACC et R-CACC et c'est le chien placé juste après lui dans sa classe qui pourra, lui, y participer. Cependant c'est le Boxer qui a obtenu la médaille d'Or (***) ou qui a été classé 1^{er} (***) qui concourra pour le Meilleur sujet de l'Exposition*

MEILLEURS SUJETS DE L'EXPOSITION

Un meilleur Espoir sera désigné comme le meilleur des Classes **Baby et Puppy**.

Un meilleur Jeune sera désigné comme le meilleur des Classes «Junior + Jeune». Seront également désignés un meilleur **Senior** et un meilleur **Vétéran**.

Concourront pour le **Meilleur sujet** de l'exposition:

- le meilleur Jeune,
- les 2 CACC (***) ou les meilleurs classés - voir § ci-dessus)
- le meilleur Senior,
- le meilleur Vétéran

(Hors classes Baby, Puppy et Champions non concurrent).

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation fondée sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements (attendu qu'ils sont sans appels), devra être formulée par écrit dans l'heure de l'événement qui l'aura motivée et être accompagnée d'une caution de 100 €, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elle est reconnue sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres présents du comité de l'AFB.

ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

RESPONSABILITÉ

La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les chiens dangereux ne seront pas admis.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Dans tous les cas non prévus au présent règlement, les règlements de la Société Centrale Canine seront appliqués.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par l'AFB :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration,
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité,
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de l'AFB,
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 4 et 8 du Règlement Intérieur de l'Association Française du Boxer.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du passeport européen.

Pour les Boxers des exposants étrangers, la vaccination antirabique doit avoir été pratiquée depuis plus d'un mois, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine, garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays et être traduit officiellement en langue française.

Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONFIRMATION

Âge de confirmation : 12 mois minimum.

Les confirmations se feront au terme des jugements. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devrez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ou émanant d'un pays membre de la FCI ou reconnu par la FCI, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

ACCEPTATION DES CHIENS AUX OREILLES TAILLÉES

Les chiens aux oreilles taillées ne seront acceptés que si les règles (relatives à l'otectomie) **en vigueur dans le pays d'origine du chien sont respectées.**

La vente de chiots est interdite dans le périmètre de l'Exposition

PLAN DE SITUATION DU CLUB DE DRESSAGE D'AVIGNON

Chemin des Vanniers Zone industrielle de la Courtine 84 000 Avignon

GPS : 43° 55' 41'' N et 4° 46' 00'' E



Accès en Avignon en venant de l'autoroute Sud

- Sortir de l'autoroute **Avignon Sud**
- Prendre direction **Avignon Centre/Nîmes**
- Au grand croisement des feux, tournez à gauche direction **Nîmes** (route appelée "Rocade Charles de Gaulle")
- Suivre la Rocade sur environ 4 Km toujours tout droit, **Courtine** est indiquée à mi-chemin
- Passez le rond point "**Gare TGV**" et le suivant, continuez tout droit
- Au feu serrez à gauche et prendre la direction "**Arles Tarascon Beaucaire**"
- Au second rond point, tournez à droite
- Suivre les panneaux **Centre Sportif Municipal**

Accès en Avignon en venant de l'autoroute Nord

- Sortir de l'autoroute Avignon Nord, prendre le rond-point du Centre Commercial Auchan direction Avignon
- Traverser la zone commerciale et longer les bords du Rhône
- Prendre la sortie à droite direction "**Palais des Papes**"
- A l'embranchement, suivre Toutes Directions (à droite)
- Puis suivre Nîmes (rester à droite)
- Au parking des Allées de l'Oulle, suivre **Courtine** (à droite)

- Au feu du Sernam, continuer tout droit
- Prendre la première route à droite au niveau du panneau "Arles Tarascon Beaucaire"
- Au second rond point, tournez à droite
- Suivre les panneaux Centre Sportif Municipal

Accès en Avignon en venant de Nîmes

- Au pont de l'Europe tourner à droite et serrer à gauche, suivre Courtine
- Au feu du Sernam, continuer tout droit
- Prendre la première route à droite au niveau du panneau "Arles Tarascon Beaucaire"
- Au second rond point, tournez à droite
- Suivre les panneaux Centre Sportif Municipal

REPAS DU SAMEDI SOIR AVEC LES JUGES AU RESTAURANT

Le FABREGO
2 rue Mère Térésa 84000 Avignon

Menu à 29 €

Apéritif : Kir de bienvenue

Entrée au choix :

*Croustillant de chèvre aux saveurs provençales
ou salade Gerçoise*

*Plat au choix : Escabèche de rougets et son sablé au parmesan
ou magret de canard façon Thai*

*Dessert au choix : Panacotta aux fruits rouges
ou tarte Demoiselle Tatin*

Vin compris

Rendez-vous sur place à 19h45

HEBERGEMENTS

- **HOTEL KYRIAD *** (à 1,5 km du site)**

<http://www.hotel-kyriad-avignon.fr>

2 rue Mère Térésa

84 000 Avignon

☎ + 33 (0)432 768 800

Tarif préférentiel de 78 € au lieu de 84 € pour une chambre double, de 8 € au lieu de 12 € pour le petit déjeuner, supplément animal de 7 € au lieu de 15 € (lors de la réservation par téléphone bien préciser que celle-ci est faite dans le cadre de la manifestation canine du 29 et 30 mars 2014)

- **APARTHOTEL ADAGIO ACCESS AVIGNON (à 1,5 km du site)**

<http://www.adagio-city.com/fr/hotel-8417-adagio-access-avignon-ex-citea/index.shtml>

6 avenue de la gare

84 000 Avignon

☎ + 33 (0)490 162 300

Tarif préférentiel de 47,39 € pour 1 chambre pour 1 personne avec petit déjeuner et de 53,39 € pour 1 chambre pour 2 personnes avec petit déjeuner, pas de supplément animal (lors de la réservation par téléphone bien préciser que celle-ci est faite dans le cadre de la manifestation canine du 29 et 30 mars 2014)

- **HOTEL PREMIÈRE CLASSE (à 2,1 km du site)**

<http://www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-avignon-courtine-gare>

255 chemin de Ramatuelle ZAC de Courtine

84 000 Avignon

☎ + 33 (0)490 273 515

Tarif à partir de 34 € Animaux acceptés

- **HOTEL FORMULE 1 (à 1,9 km du site)**

<http://www.hotelf1.com/fr/hotel-2309-formule-1-hotelf1-avignon-centre-courtine-gare-tgv/index.shtml>

205 rue J. M Tjibaou ZAC de Courtine

84 000 Avignon

☎ + 33 (0)891 705 171

Tarif à partir de 19 € Animaux acceptés

- **HOTEL CAMPANILLE (à 8,5 km du site - 18 mn)**

<http://www.campanile-avignon-sud-montfavet-la-cristole.fr/fr/index.aspx>

60 rue du bon vent Avignon sud Montfavet La Cristole

84 140 Avignon

☎ + 33 (0)892 230 591

Tarif à partir de 55 € Petit déjeuner 9,90 € Supplément animal 5 €

- **HOTEL LE MAS DES AMANDIERS *** (à 11 km du site - 12 mn)**

<http://www.hotel-des-amandiers.com>

112 impasse des amandiers

13690 Graveson

☎ + 33 (0)490 958 176

Tarif à partir de 64 € pour 1 chambre pour 1 personne et de 76 € pour 1 chambre pour 2 personnes Petit déjeuner 10 € Chiens acceptés sans supplément



Association Française du Boxer

DÉLÉGATION PACA

Régionale d'Élevage en Avignon (84) le 30/03/2014

Clôture des engagements le 22/03/2014

Entrée des chiens à partir de 8 h - Début des jugements 9 h

SEXE : Mâle Femelle Né(e) le : / / Couleur : Fauve Bringé

NOM du CHIEN :

N° LOF : N° tatouage / puce :

Radio des hanches : Sigle sténose : Sigles sélection (AE-APE-SEL) :

NOM DU PERE du CHIEN :

N° LOF du Père :

NOM de la MERE du CHIEN :

N° LOF de la Mère :

Eleveur :

Propriétaire :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

Email :@.....

ACCEPTATION DES CHIENS AUX OREILLES TAILLÉES
Les chiens aux oreilles taillées ne seront acceptés que si les règles (relatives à l'otectomie) en vigueur dans le pays d'origine du chien sont respectées.

CLASSE D'ENGAGEMENT	<input type="checkbox"/> Baby (3 à 6 mois)	<input type="checkbox"/> Puppy (6 à 9 mois)
<input type="checkbox"/> Junior (9 à 12 mois)	<input type="checkbox"/> Jeune (12 à 18 mois)	
<input type="checkbox"/> Ouverte (15 mois et plus)	<input type="checkbox"/> Travail * (15 mois et plus)	<input type="checkbox"/> Senior (5 ans à 8 ans)
<input type="checkbox"/> Vétéran (8 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Champion concourant **	<input type="checkbox"/> Champion non concourant **

Résultat de travail :
N'indiquer que le résultat le plus élevé obtenu par discipline

(*) Adresser impérativement l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par le SCC. En l'absence de ce document, le chien sera inscrit d'office en classe ouverte (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

(**) Adresser impérativement l'attestation de titre de champion prouvant l'accessibilité à ces classes. En l'absence de ce document, le chien concourant sera inscrit d'office en classe ouverte (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition).

(***) Adhérent à l'AFB n°

Fait à le 2014
Signature

Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception. Utiliser un bulletin par chien engagé.

Classe	Engagement	Tarif	Tarif Adhérent (***)
Junior Jeune Ouverte	1 ^{er} chien	35 €	33 €
	2 ^{ème} chien	31 €	29 €
Travail Champion concourant	3 ^{ème} chien & suivants	26 €	24 €
Baby, Puppy, Senior, Vétéran		20 €	18 €
Confirmation seule		25 €	
Lot reproducteur, Lot d'élevage, Champion Non concourant		Gratuit	Gratuit
Total des engagements (****)		€	€

(****) A régler :

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de :
AFB Délégation PACA
A adresser à M. Casajust François
n° 693, chemin de la croix de Cazeneuve 13 200 Arles France
Les chèques seront déposés pour encaissement le 24/03/2014
- par virement :
Banque Société Générale 31, rue de la République 13 200 Arles France
A.F.B Délégation PACA
IBAN : FR76 3000 3001 2000 0372 6397 388
Code BIC : SOGEFRPP

Publicité catalogue	
Envoi par email afboxer.paca@free.fr des publicités (Format A5 = 15/21) pour le catalogue avant le 15/03/2014	
..... x 1 page (A5) couleur à 40 €	€
Réservation des Repas	
..... x repas du samedi soir à 29 € (Stand de restauration rapide le dimanche midi)	€
Total réservation repas et publicité (****)	€

Renseignements :
Casajust François Tél : 00 33 (0)490 939 548 Mobile : 00 33 (0)661 575 091
<http://afboxer.paca.free.fr/pages/actualites.htm> Email : afboxer.paca@free.fr